



MASTER SANTÉ PUBLIQUE

SPÉCIALITÉ : HYGIÈNE HOSPITALIÈRE ET SÉCURITÉ DES PATIENTS

Le **master santé publique HHSP** forme des professionnels capables d'assurer la prévention et le contrôle des infections, la sécurité des patients et l'amélioration de la qualité des soins dans les structures de santé.

1 Objectifs de la formation



Le Master en Hygiène Hospitalière et Sécurité des patients vise à faire acquérir les compétences essentielles censées permettre à l'apprenant(e) :

1. d'acquérir des connaissances en prévention et contrôle des infections
2. de contribuer à l'identification des problèmes et besoins prioritaire de santé en adaptant les logiques statistiques et épidémiologiques ;
3. d'élaborer des programmes, projets et initiatives pertinents de santé en utilisant la logique de résolution de problème ;
4. de procéder à la coordination et à la surveillance du déroulement des activités, à la supervision et à l'appréciation de la performance des équipes de travail, ainsi qu'à l'évaluation des effets d'une intervention de santé ;
5. de conduire les activités de recherche que lui suggèrent les problèmes vécus.

2 Contenu de la formation



Il s'agit d'un cycle complet de Master, dispensé en quatre semestres de 30 crédits académiques suivant les normes du LMD.

Le contenu de la formation porte sur :

- Bases de l'hygiène hospitalière
- Microbiologie appliquée à l'hygiène hospitalière
- Épidémiologie hospitalière
- Méthodologie de recherche et biostatistique
- Prévention et contrôle des infections (PCI)
- Stérilisation et désinfection
- Gestion des déchets biomédicaux
- Hygiène de l'environnement hospitalier
- Sécurité des patients
- Gestion des risques hospitaliers
- Management de la qualité des soins
- Leadership et management en hygiène hospitalière
- Stage professionnel
- Projet de recherche / mémoire

3 Conditions d'admission



Cette formation est ouverte aux :

- Titulaires d'un BAC +4 ou une Licence (LMD) en Sciences de la Santé ou un domaine connexe;
- Professionnels de santé; Ingénieurs des travaux; Ingénieurs agronomes; Techniciens supérieurs en soins infirmiers et obstétricaux, en santé publique et en hygiène et assainissement ;

4 Dossier de demande d'inscription



- Une lettre de demande de préinscription ;
- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae ;
- Deux copies légalisées de l'attestation du BAC ou équivalent
- Deux photocopies légalisées des diplômes supérieurs et les relevés de notes ;
- Deux copies légalisées des attestations d'authenticité et d'équivalence des diplômes étrangers délivrées par la DGES du Bénin
- Deux copies du certificat de compétences en anglais (CEBELAE , TBC,BALC et autres centres agréés par l'UAC)
- Deux copies légalisées d'acte de naissance ;
- Lettre d'engagement de prise en charge des frais de formation légalisée ou d'une attestation de bourse d'études ;
- Trois lettres de recommandation des chefs hiérarchiques et ou anciens professeurs du candidat ;
- **Quittance de 15.000 FCFA** représentant les frais d'étude de dossier par le CUCA sur le Compte Trésor numéro **BJ6600100100000104 830808**, intitulé **INSTITUT REGIONAL DE SANTE PUBLIQUE**
- **Quittance de 2.000 f CFA** représentant les frais d'étude de dossier par la CUO sur le Compte Trésor numéro **BJ6600100100000104 772220**, intitulé **RECTORAT /PRODUITS ACCESSOIRES**
- Deux copies légalisées du passeport ou de la carte d'identité
- Quatre photos d'identité datant de moins de 3 mois.

MISE À JOUR : JUILLET 2026